

Syndicat Intercommunal Murois 7 rue André Malraux 69720 Saint Laurent de Mure

Mail: dgsmurois@simurois.fr Tel: 04.72.48.93.59

Site internet: www.simurois.fr

CONVOCATION COMITE SYNDICAL

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du Comité Syndical qui aura lieu le

Le MERCREDI 8 JUILLET 2020 à 19H30

Gymnase André Malraux - St LAURENT de MURE

(en lieu et place de la salle de réunion du Syndicat Intercommunal Murois) (1)

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L.3131-12 du code de la santé publique, il est décidé de limiter l'accès au public à 14 personnes, soit un invité par délégué du SIM (2)

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Commissions du SIM
- 2. Election d'une commission d'appel d'offre à caractère permanent
- 3. Désignation de délégué élu au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- 4. Décision modificative de budget n°1
- 5. Attribution d'une subvention à l'association ASCE Tennis de table
- 6. Plan de continuité d'activé
- 7. Création d'une prime exceptionnelle Covid-19
- 8. Règlement intérieur du Comité syndical
- 9. Informations diverses

Le Président

Henri MONTELLANICO

Date de convocation :

le 2 Juillet 2020

Date d'affichage:

le 2 Juillet 2020

⁽¹⁾ Conformément à l'article 9 de l'Ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020 visant à adapter le fonctionnement des institutions locales et l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux à la prolongation de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de covid-19.

⁽²⁾ Conformément à l'article 10 de l'Ordonnance susmentionnée